



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel.

SESSION 2010	GRILLE DE NOTATION INDIVIDUELLE		
EPREUVE EP1 B : Techniques socio-éducatives et de loisirs	DUREE : 2H00		
CENTRE D'EXAMEN :	DATE DE L'EPREUVE :		
N° candidat :	NOM PATRONYMIQUE :		Prénom :
N° du sujet :	Jury n°	Signatures	
	Noms :		

Compétences et indicateurs d'évaluation	Observations et justifications (note inférieure à 10/20)	Niveaux de maîtrise				Points
		TB	B	I	TI	
<u>Pertinence de(s) l'activité(s) proposée(s) :</u> - cohérence avec la situation - intérêts de l'activité						12
<u>Organisation de(s) activité(s) :</u> - gestion du temps - gestion de l'espace - gestion du matériel - ordre logique du déroulement des opérations						14
<u>Exécution de(s) activité(s) :</u> - maîtrise des techniques employées - qualité de la réalisation - respect des règles d'hygiène, de sécurité, de confort d'économie, d'ergonomie						14
<u>Présentation orale du dossier :</u> - présentation de la structure en relation avec une catégorie d'utilisateurs - présentation de deux activités - qualité de l'analyse des activités						14
<u>Communication (activités et dossier) :</u> - aptitudes à la communication orale - qualités relationnelles lors de l'entretien						14
<u>Qualités des P.F.M.P. :</u> Le jury prendra en compte la qualité des P.F.M.P. ou de l'activité professionnelle réalisée et notamment les capacités du candidat à exercer la profession à travers les appréciations des tuteurs.						12
						120
TOTAL DES POINTS :						180

REMARQUE : tout manque de respect des règles d'hygiène et de sécurité mettant la vie de l'utilisateur en danger diminue la note globale de moitié

Observations et justification de la note inférieure à 10/20

<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--